

Ballade moto dans les *Pyrénées A*tlantiques

Vendredi 5, Samedi 6 & Dimanche 7 Juillet 2013

l'ASCEE 03 organise une sortie touristique découverte de la Chalosse et le pays Basque à moto **en** partenariat avec la région Auvergne composée des ASCEE 03, 15, 19, 43 et 63.

La ballade est ouverte a tous les adhérents ASCEE des 5 départements.

Un rassemblement sera programmé le vendredi matin à Clermont Fd vers 10h30(les motards de l'Allier étant partis de Lapalisse à 8h30') pour l'ensemble des participants .

Nous partagerons le repas du vendredi midi (repas tiré du sac) avant de reprendre la route(rejoints par les motards de la Hte Loire?) en direction de Bordeaux.arrivée à Léon .(Landes)en début de soirée. Départ le samedi matin pour notre périple de la journée ,à la découverte de ce « bout de Pyrénées », déjeuner aux environs de midi et demie , retour en fin de journée à Léon,apéritif/barbecue, »dodo »! Le dimanche matin, retour tranquille dans nos pénates en profitant des paysages de la région, cassecroute à midi, et...à l'année prochaine !(Le tour de la région:Allier,Puy de Dome,Cantal,Hte Loire)

Renseignements: J-luc Pion au 06 81 71 45 59 / jlopion@orange.fr

Inscriptions et règlements : avant le 1° juin 2013

Pour des raisons d'intendance et de sécurité, nous limitons le nombre de motos et d'équipages à 20.

De fait, les inscriptions se feront par ordre de réception.

Nota: Le coût total de l'inscription comprend :

-les déjeuners de samedi & dimanche.

-les diners de vendredi & samedi.

- 2 nuitées en bungalow(*draps jetables* fournis)
- 2 petits déjeuners.

_

Bulletin d'inscription au dos ▶

Bulletin d'inscription

La sortie a un coût total de 125 € (tormule 1*) ou 136 € (tormule 2*)		
Part	Particicpation <u>région Auvergne</u> : 15€ par personne,	
La sortie revient donc au	x adhérents de la région à :	
	Particicpation région Auvergne : 15€ par personne , ent donc aux adhérents de la région à : 110€ (ou 121 € suivant la formule) Les participants s'engagent a être en accord avec les lois en vigueur es contrats d'assurance des personnes et des véhicules. Ation : Certaines assurances excluent les sorties en groupe de leur contrat.(à vérifier). Cylindrée : Nom Passager(e): SCE: (obligatoire) tel:	
Important: Les participants s'engagent a être en accord avec les lois en vigueur concernant les contrats d'assurance des personnes et des véhicules.		
<u>Attention</u> :Certai	ines assurances excluent les sorties en groupe de leur contrat.(à vérifier).	
Marque moto:	Cylindrée	
Nom du pilote :	Nom Passager(e):	
N° carte FNASCE :	(obligatoire)	
Adresse:		
Service	tel:*	
Nombre d'inscrit(s) :	x 110 = €	
Nombre d'inscrit(s):	x 121 = €	

formule 2: <u>draps tissus</u>

Signature(obligatoire)

* les formules proposées concernent le couchage: formule 1: draps jetables

Inscription et renseignements auprès de :

Frédéric LOURS - DIR/MC CEI MURAT - Tél 04 71 60 61 80

Inscription avant le 1 Juin 2013 dernier délai.